

# Le Mot de St Gervais

Novembre 2023



## DANS CE NUMÉRO :

- Départ Ghislaine 2
- Changement horaires
- Adressage
- Attention aux déchets 3
- Travaux mairie 4
- Travaux route
- ALF à bus 5
- La fête du four 6
- La fête des Piques-prunes
- Une journée citoyenne 7
- Les marcheurs 8
- Itinéraires du Parc
- Recette 9
- Les colis et repas 10
- Commémoration du 11 novembre
- Les cotillons
- Etat civil

## LE MOT DU MAIRE

C'est un grand moment de solidarité que nous avons vécu ce samedi 28 octobre à l'occasion de la journée citoyenne. Plus de 30 personnes, habitant la commune, se sont mobilisées sur plusieurs chantiers. Trois espaces ont été aménagés pour accueillir les bacs des ordures ménagères à la Fardethie, la Groisne et Lauphant ; l'ensemble du matériel de l'atelier municipal a été nettoyé et des points d'eau patrimoniaux de la commune ont été restaurés dans le village du Bouy. Cette journée s'est terminée par un casse-croûte fraternel offert par la mairie à l'ensemble des participants. Je tiens à remercier tous ceux qui ont donné une partie de leur temps, mais aussi les conseillers municipaux, les adjoints et l'employé municipal. Leur implication a été décisive pour la réussite de cette journée citoyenne. Une telle initiative est très positive car elle crée du lien social et permet d'importantes économies sur le budget municipal que l'on peut estimer à plusieurs milliers d'euros.

Pour ce qui est des travaux que nous avons programmés cette année, ils ont été réalisés dans de bonnes conditions. Je tiens à remercier les entreprises retenues pour la qualité du travail: l'entreprise EUROVIA pour les travaux de voirie sous le village de Charlotier et l'entreprise PERETTI pour la réfection du hall d'entrée et des portes et fenêtres de la mairie. Vous trouverez dans ce journal le détail des investissements et des subventions que nous avons obtenus pour réaliser ces travaux.

Enfin, je vous informe qu'Annick Dousson, notre nouvelle secrétaire de mairie, a officiellement pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre dernier en lieu et place de Ghislaine Fayard pour qui j'ai une pensée très affectueuse. En effet, je souhaite saluer le travail qu'elle a réalisé à mes côtés durant plus de quinze ans sur des dossiers particulièrement sensibles. Sa disponibilité a été un appui décisif, notamment durant les premières années de mon mandat, durant lesquelles je me suis beaucoup appuyé sur son expérience et sa clairvoyance. L'ensemble du conseil municipal, s'associe à moi pour souhaiter une très bonne retraite à Ghislaine et la bienvenue à Annick.

Bien à vous, Éric Dubourgoux

## Le petit mot de Ghislaine après son départ en retraite



*Aux élus, à la municipalité et aux habitants de la commune.*

Que dire du cadeau que vous m'avez offert à l'occasion de mon départ en retraite ? Un ordinateur est bien un outil dont personne ne peut se passer aujourd'hui. Il m'a comblé de joie et je souhaite encore une fois vous remercier de cette délicate attention.

Merci aussi à Marie-Hélène qui fut ma secrétaire durant mes trois mandats de maire de 1989 à 2008. Travailler pendant toutes ces années à vos côtés m'a permis de tisser des liens d'amitié que le temps n'effacera pas. Quitter le poste de secrétaire de mairie après avoir exercé la fonction de maire, c'est un peu quitter une famille... Pour moi, la mairie était un peu ma deuxième maison. Aujourd'hui une page se tourne et une nouvelle vie commence. Je souhaite la bienvenue à Annick qui a toutes les qualités nécessaires pour occuper le poste de secrétaire. Bonne continuation à toutes et à tous. Ghislaine

## Changement horaires mairie

La mairie change ses horaires, elle est désormais ouverte :

**le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,  
le jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.**

Attention, les horaires sont légèrement modifiés pendant la formation de notre secrétaire Annick, jusqu'au 15 janvier :

**la mairie sera fermée le 7, 17, 21 et 28 novembre,  
le 5, 12, 21 et 22 décembre et le 9 janvier.**

En vous remerciant pour votre compréhension.

## Adressage

A juste titre, vous vous interrogez sur l'avancement de l'adressage. A ce jour, un peu plus de 310 bâtis sont recensés sur les 32 villages de la commune. Résidences principales ou secondaires, dépendances, locaux communaux ou techniques, ils sont tous identifiés par leur parcelle cadastrale, affectés d'un N° pair ou impair, sur une voie nommée d'après les différentes propositions. Nous disposons maintenant d'un outil cartographique à faire valider par la base nationale, d'un tableau de recensement des adresses que le conseil municipal approuvera quand celles-ci seront vérifiées et acceptées (doublons, dernières suggestions...) Ce recensement va également nous permettre de préparer la communication vers chacun des concitoyens, de quantifier les plaques de rues, et les numéros à poser, les supports, et de consulter les fournisseurs pour préparer le budget à voter en 2024. Nous prévoyons la mise en place effective pour les 2 prochaines années.

Encore un peu de travail, et de patience !

*Nouveaux  
horaires  
en mairie*

**Nouvelle  
dénomination  
des voies  
et numérotation  
des habitations**

**Attention  
à ce que vous  
déposez dans  
les bacs!**

## Attention aux déchets !!!

Lors de sa séance en date du vendredi 27 octobre le conseil municipal a abordé la question de l'entretien des aires de tri-sélectif.

Celui-ci tient fortement à exprimer **son ras le bol** devant l'importance des actes d'incivilité concernant le non respect de l'utilisation de ces aires. Nous rappelons qu'il existe une réglementation en vigueur mise en œuvre par la communauté des communes pouvant sanctionner cette utilisation illicite de nos aires.

**Celles-ci ne sont en aucune façon destinés à se substituer à la déchetterie de Cunlhat pour la réception de tous les encombrants.**

Dans le cas de certaines situations particulières les habitants de la commune peuvent venir signaler en mairie leurs difficultés à pouvoir évacuer leurs encombrants à la déchetterie de Cunlhat. Dans la mesure du possible nous étudierons avec eux l'aide matérielle que nous pourrions apporter pour cette évacuation.

### Pour info, les horaires d'ouverture de la déchetterie de Cunlhat :

Mardi	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mercredi	de 8h30 à 12h00
Jeudi	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Samedi	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



La journée citoyenne a été l'occasion de débiter l'aménagement de toutes nos **aires de tri-sélectif** suite à l'augmentation du nombre de bacs jaunes. A ce titre les aires de La Fardethie, La Groisne et de Lauphant ont fait l'objet des premières extensions.

Durant le mois de décembre d'autres sites seront aménagés.

L'objectif étant qu'à terme toutes ces aires soient réhabilitées comme le demande la convention qui nous lie à la communauté de communes.



*La mairie  
rafraichie!*

## Travaux mairie

Les années ont provoqué une forte dégradation des volets de la mairie et l'entrée principale méritait une rénovation importante. C'est pourquoi l'entreprise PERETTI a été sollicitée pour accomplir ces travaux. Les résultats sont plus que satisfaisants et là aussi nous avons pu bénéficier de subventions sans trop impacter le budget de la commune.



## Travaux voirie

Comme vous l'avez sûrement constaté une partie de la chaussée a été refaite entre le village des MORTAINS et CHARLOTIER car un affaissement s'était produit du fait que le terrain était de nature argileuse provoquant une déformation au centre de la route. Il était donc plus que nécessaire et urgent de remédier à ce problème qui entraînait des dégradations sous les véhicules qui empruntaient cet itinéraire. L'entreprise EUROVIA a réalisé ces travaux sous le contrôle de l'ADIT, ce qui a permis le bon déroulement du chantier dans des conditions optimum.




## Ambert Livradois-Forez (ALF) à bus

ALF à Bus (anciennement Bus des Montagnes): le transport sur réservation d'Ambert Livradois Forez, 11 lignes et les 58 communes du territoire desservies : bienvenue sur le réseau ALF à Bus !

A destination des centres-villes de proximité, une flotte de minibus dédiée est à votre disposition pour vous déplacer en toute sérénité, et ce toute l'année ! Tarif unique : ticket 3,00€ – règlement lors de la montée – Mobi+ accepté. **Numéro de réservation unique : 04 8000 7000**

*Pour vous rendre au marché d'Ambert le jeudi et au marché d'Olliergues le samedi.*



**ALF à BUS** vous transporte sur tout le territoire !

**secteur OLLIERGUES**

→ **Ligne 1** à destination de la place Notre Dame De Layre à Ambert le **jeudi** de 9h à 12h

→ **Ligne 2** à destination de la Place de la Mairie à Olliergues le **samedi** de 9h à 12h

**Communes concernées :**

- Olliergues
- Marat
- Vertolaye
- Le Brugeron
- Saint-Pierre-la-Bourlhonne
- Saint-Gervais-Sous-Meymont
- La Chapelle-Agnon

Vous êtes situé-e dans l'une de ces communes et souhaitez vous rendre à Ambert ou à Olliergues ?

Appellez le **04 8000 7000**

Et laissez vous guider !

Retrouvez le détail des itinéraires sur [www.ambertlivradoisforez.fr/mobilites](http://www.ambertlivradoisforez.fr/mobilites)

ALF à BUS vous transporte sur tout le territoire !

**Pour réserver, un seul numéro**

Joignable de 8h à 19h du lundi au samedi

**04 8000 7000**

Centrale de réservation  
«Allez la Région vous transporte»  
Numéro GRATUIT

**11 lignes**  
**58 communes**

Direction centres-villes de proximité

Ticket : 3€  
Mobi+ accepté

Retrouvez le détail des itinéraires sur [www.ambertlivradoisforez.fr/mobilites](http://www.ambertlivradoisforez.fr/mobilites)

AMBERT LIVRADOIS FOREZ

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Trajets uniquement les **jeudis** et **samedis** de 9h à 12h

## Sécheresse : passage en niveau « crise »

Ce début d'automne sort de tous les standards climatologiques : les températures particulièrement élevées ainsi que l'absence marquée de précipitations sur l'ensemble du département depuis mi-septembre contribuent à une situation hydrologique dégradée sur une grande partie du département. Compte-tenu des éléments relatifs à la situation météorologique et hydrologique et des prévisions, **le préfet a décidé de passer au niveau de restriction « crise »** la zone hydrographique Axe Allier ainsi que la zone « d'alimentation en eau potable Allier », à compter du lundi 23 octobre 2023. En cette période le préfet du Puy-de-Dôme engage l'ensemble des acteurs et des habitants à **faire preuve de sobriété dans leurs usages de l'eau et à respecter les niveaux de restrictions**. Pour plus d'informations : [www.vigieau.gouv.fr](http://www.vigieau.gouv.fr)

En cas de sécheresse, il existe 3 niveaux de limitation :

- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Leur but : assurer qu'il reste de l'eau en qualité et quantité suffisante pour tout le monde malgré le risque de pénurie.

## La fête du four à pain

Tous les deux ans nous utilisons le four à pain de la commune aux MORTAINS pour proposer principalement aux personnes de la commune du pain et des pizzas cuits au vieux four. Malgré une météo capricieuse nous avons pu organiser cette soirée grâce aux bénévoles de la commune. Un grand merci à YVON et JEREMY et bien entendu à JEAN-LUC pour ne citer qu'eux, pour leur contribution active pour la réussite de ce moment convivial et de bonne humeur. Rendez-vous dans deux ans si tout le permet et merci encore.



## La fête annuelle des Pique-Prunes

Le bureau et tous les membres du Foyer Rural vous remercient pour votre présence à **la fête annuelle des Pique-Prunes** malgré un début de journée difficile ou la pluie a stoppé notre vide grenier. Heureusement, le soleil est revenu dans la deuxième partie de journée, ce qui a permis de réussir pleinement ce rendez-vous de bonne humeur et de convivialité. Une réunion a eu lieu mi septembre ou une programmation des différentes manifestations a été établie : bal, fête, sortie etc...

Nous vous donnerons plus de détails dans les prochains mois, bien entendu vous pouvez nous rejoindre et nous contacter au 06 85 76 42 29 ou au 04 73 95 52 48.

*Les fêtes des  
Pique-Prunes!*



## Une journée citoyenne

Comme nous l'avons fait par le passé, une nouvelle **journée du citoyen** s'est déroulée avec la forte participation de volontaires motivés. Merci pour votre dévouement et pour l'intérêt que vous portez à notre commune, en sachant toutes les difficultés budgétaires que nous rencontrons. Cette journée prouve que dans nos communes rurales, les citoyens peuvent être solidaires pour le bien-être de chacun. A la fin des travaux, tous se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager un casse-croûte bien mérité.



*Nos marcheurs  
se retrouvent  
pour une sortie  
amicale!*

## Les marcheurs des hautes terres

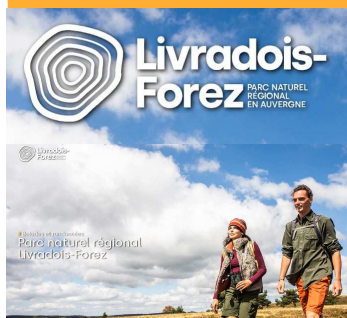
Ne sont pas une association mais simplement un groupe en bonne relation qui chaque mercredi se retrouve, pour parcourir les sentiers d'une commune sur lesquels les guide un autochtone. Le nombre de participants varie et les distances à parcourir aussi. Ce qui compte, c'est de demeurer un citoyen responsable de sa participation en conservant l'excellente ambiance qui se dégage de ce groupe de randonneurs. Les participants à **la marche de Saint-Gervais** étaient une trentaine. C'est Georges Gachon qui les a invités à cette balade que leur avaient concoctée Marie-Claire, Christian et Alain, originaires de Saint-Gervais. Le départ était donné au Fraisse, le parcours allait de village en village pour revenir au point de départ au bout d'une dizaine de kilomètres. La marche s'est terminée pour tous à la mairie où les membres du conseil, en l'absence du maire, avaient proposé de les recevoir pour un pot de bienvenue.



## Randonnée en Livradois-Forez

La Maison du Tourisme du Livradois-Forez et l'association Randonnée En Livradois Forez (RELF) contribue au développement de la randonnée en Livradois-Forez sur les 4 communautés de commune d'Ambert Livradois-Forez, Billom communauté, Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier. **Les deux itinéraires présents sur notre commune** et faisant objet d'une édition sont : Le Tour de Pays en Livradois-Forez et le Tour du PNR Livradois-Forez en VTT. Ces deux boucles itinérantes sont respectivement valorisées sous la forme d'une carte IGN et d'un topoguide. En termes d'organisation : La Maison du Tourisme coordonne la politique randonnée, Randonnée en Livradois-Forez assure pour sa part la veille et le balisage des circuits. Grâce à son réseau de 190 bénévoles qui effectuent chaque année un suivi du circuit, le balisage du sentier, la bonne qualité des circuits balisés se maintient.

Pour retrouver tous les itinéraires dans notre secteur, rendez-vous sur le site web de la Maison du Tourisme : [www.livradois-forez-rando.fr](http://www.livradois-forez-rando.fr)






## Le parmentier d'automne gourmand



Octobre est là et malgré l'été qui a bien pris son temps pour tirer sa révérence, la nature nous enchante en revêtant ses plus beaux atours de nuances chatoyantes. Les potirons, courges et autres membres de leur famille parent nos jardins de palettes aux couleurs de l'automne.. Il est temps pour nous de songer à préparer des mets qui vont réchauffer nos corps et nos cœurs. Et pour varier un peu du traditionnel je vous propose de tester aujourd'hui un gratin de canard, potimarron, patate douce et châtaignes avec une légère touche exotique de coco. Vous allez voir, ça bouscule un peu vos habitudes mais ça «*matche*» bien !!

**Les courges sont une bonne source de vitamine C et A et riche en fibres, potassium et antioxydant. Voici donc de quoi booster nos défenses immunitaires avant d'affronter les désagréments de l'hiver !**

 Préparation :	Cuisson :	Pour
20 minutes	10/20 minutes + 25 min	+/- 6 personnes
- 400 g de potimarron - 400 g de patate douce - 300 g de châtaignes décortiquées - 300 g d'effiloché de confit de canard - 2 échalotes - 1 gousse d'ail pressée - 20 cl +/- Crème fraîche liquide		- 2 cuillères à soupe d'huile de coco - 200 g de fromage râpé (gruyère, parmesan ou autre...) - 40cl d'eau - Épices (paprika, curcuma, cumin, muscade...) - Thym, romarin... - sel

- 1) Précuire les châtaignes au naturel et les réserver. (*si la corvée d'épluchage et la cuisson des châtaignes vous ennuie, un bocal tout prêt fera l'affaire*).
- 2) Laver, peler (*on peut laisser la peau si elle est jeune et fine*), ouvrir et nettoyer le potimarron (*ne jetez pas les graines vous pourrez les sécher puis les griller pour les grignoter à l'apéro ou les mettre avec une salade*) et éplucher la patate douce. Couper en cubes. Eplucher et ciseler les échalotes.
- 3) Dans une sauteuse faire chauffer l'huile de coco. Faire dorer les échalotes et l'ail pressé.
- 4) Saisir les cubes de potimarron et patate douce. Ajouter l'eau, les épices, les herbes aromatiques... Laisser réduire (+/- 20 minutes). (*vous pouvez aussi effectuer cette pré-cuisson au cuit vapeur, ou passer 8-10 min au micro-ondes...Attention pour ces 2 dernières méthodes le dosage de l'eau est différent*).
- 5) Préchauffer le four à 180°
- 6) Si vous avez mis des branches entières de thym ou romarin, les enlever et les réserver avant de passer la préparation avec presque toutes les châtaignes (*en réserver quelques unes pour la déco du dressage*) à la moulinette à légumes (*ou mixeur plongeant*) en dosant avec la crème pour obtenir une purée lisse (*ou laisser en morceaux si vous préférez*). Ajuster l'assaisonnement à votre goût.
- 7) Tapisser le fond d'un plat à four avec l'effiloché de canard.
- 8) Couvrir avec les légumes (en purée ou pas).
- 9) Saupoudrer de fromage râpé.
- 10) Passer au four. Laisser cuire 180° +/- 20min puis gratiner quelques minutes pour bien dorer.
- 11) Servir en présentant avec quelques herbes aromatiques et les châtaignes qui étaient réservées.
- 12) Et maintenant que vos papilles se régalent ! Marie-Christine Perrachon.



## C.C.A.S / colis ou repas de fin d'année

Vous êtes résident(e) à titre principal sur la commune, agé(e) de 70 ans et plus au 31/12/2023. Comme chaque année le Centre Communal d'Action Sociale vous offre un colis ou un repas pour les fêtes de fin d'année. Pour en bénéficier il suffit de renvoyer le coupon d'inscription joint avec ce bulletin avant le 15 novembre en mairie pour signaler votre choix. Le repas aura lieu le samedi 2 décembre à 12h à la salle polyvalente. Pour tous renseignements complémentaires, prenez contact avec la mairie. (04 73 95 52 28)

## Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre prochain la commune propose de se réunir pour la commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France. Rendez-vous à 9h30 au monument aux morts dans le bourg.

## Les cotillons

Si vous jouez d'un instrument, ou si vous voulez apprendre les danses folkloriques auvergnates et passer un bon moment, venez nous rejoindre et découvrir le groupe folklorique de votre commune. Les répétitions se font à la salle des fêtes il n'y a pas de limite d'âge, petits et grands, vous serez les bienvenus. Pour tous renseignements, vous pouvez appeler Marie au 06 41 69 67 22. Merci et j'espère à bientôt!  
M Fonlupt Groupe folklorique « Les cotillons ».

## Etat Civil

### Mariages

**Sabrina Chastaing et Sébastien Jolivet**, le 08 juillet 2023

**Marielle Alice Grolet et Thomas Georges Lucien Corvaisier** le 12 aout 2023

### Décès

**Coutte Simone Augusta veuve Bourdelles**, née le 02/01/1922 à Eglisolles, décédée le 16/05/2023 à Olliergues, inhumée le 23/05/2023 à St Gervais sous Meymont.

**Pertuizet Noël Pascal Robert**, né le 05/12/1961 à Ambert, décédé le 03/06/2023 à Olliergues, inhumé le 12/06/2023 à St Gervais sous Meymont.

**Lefebvre Muriel Jeanne Renée**, née le 06/03/1946 à Paris, décédée le 03/09/2023 à Paris, inhumée le 23/09/2023 à St Gervais sous Meymont.

**Sève Henri Roger**, né le 25/09/1937 à St. Priest Bramfant, décédé le 21/09/2023 à Billom, inhumé le 23/09/2023 à St Gervais sous Meymont.

**Kerderrien Milo**, né le 23/09/2021 à Thiers, décédé le 22/09/2023 à Clermont-Ferrand, inhumé le 26/09/2023 à St Gervais sous Meymont.

**Arnaud épouse Béal Augusta**, née le 31/08/1921 à St Gervais sous Meymont, décédée le 30/09/2023 à Volvic, inhumée le 05/10/2023 à St Gervais sous Meymont.

